



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AFROSHOP – Constitution de société

Référence : L020617

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 28 juillet 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 20/07/2023, il a été constitué une SASU dénommée : AFROSHOP
Siège social : : 5, Allée de la Grande Treille, Bureau 3, 35200 RENNES Capital : 50€
Objet : Vente de produits afro et exotique Président : M. Seydina DIOUF, 2 square henri cola, 35400 SAINT-MALO. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles et transmissibles Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)